

CONVENTION CADRE DE COOPERATION

Entre l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Domiciliée 23 place de Catalogne – 75014 Paris
Représentée par son Directeur M. Christophe Bouchard,
Ci-après désignée AEFE

D'une part,

Et

L'ENSAAMA - Ecole Nationale Supérieure d'Arts Appliqués et Métiers d'Art

Domiciliée 63, rue Olivier de Serres – 75015 Paris
Représentée par son Directeur M. Laurent Scordino-Mazanec,
Ci-après désignée ENSAAMA

D'autre part,

Préambule :

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères est chargée de piloter et de soutenir un réseau d'enseignement français à l'étranger constitué de 492 établissements scolaires répartis dans 137 pays. Opérateur public de l'enseignement français à l'étranger, elle assure à ce titre les missions relatives au service public de l'éducation à l'étranger. Au sein de l'AEFE, le service orientation et enseignement supérieur (SORES) garantit depuis sa création en 2007 la continuité du service public d'orientation, en lien avec le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

L'ENSAAMA regroupe 950 étudiants post Bac dans des formations diplômantes se développant jusqu'à Bac+5 réparties en Design et Métiers d'arts. Les étudiants sont encadrés par des professeurs diplômés de l'Education Nationale et professionnels reconnus dans leur spécialité.

L'ENSAAMA est membre de la « césaap » : conférence des écoles supérieures d'arts appliqués de Paris regroupant également l'Ecole Estienne, Duperré, Ecole Boule.

L'ENSAAMA s'affirme comme la seule école publique relevant de l'Education Nationale regroupant sur un même site rénové de 13000 m², toutes les spécialités Design: design Espace, Design produit, Design Graphique, Design Textile.

Dans le même temps, 5 formations de Métiers d'Arts d'excellence sont enseignées : Vitrail, laque, métal, fresque Mosaïque et Matériaux de synthèse.

Cette diversité engage la transversalité des enseignements et crée une dynamique innovante portée par des partenariats étroits avec les entreprises. Ces dernières s'engagent dans les formations au travers de stages, de workshops encadrés par les Professeurs.

La 5^e année de Master Stratégie du Design est le fruit d'une collaboration avec l'Université d'Evry et le Comité Colbert regroupant 80 maisons du Luxe (annexe 1).

A tous les niveaux, la vocation Internationale s'affirme : au travers d'échanges avec 35 établissements répartis dans 20 Pays, dans le déroulement des stages professionnels à l'étranger, dans les poursuites d'études dans les plus grandes écoles internationales comme Politecnico de Milan, Saint Martins à Londres, UDK à Berlin... (annexe 2).

Article 1 : Objet

La présente convention vise à formaliser le partenariat entre l'AEFE et l'ENSAAMA dans le cadre de la poursuite d'études supérieures des élèves issus des lycées français à l'étranger. Cette convention porte de façon générale sur la coopération entre les deux institutions en matière d'enseignement supérieur et plus particulièrement sur la circulation de l'information entre l'AEFE et l'ENSAAMA et la promotion des formations de l'enseignement supérieur français.

Article 2 : Echange d'informations et évolution de l'offre de formation

Afin d'optimiser leurs actions auprès des élèves du réseau des établissements français à l'étranger, les parties s'engagent à identifier leurs besoins respectifs en termes d'information.

Ainsi, l'AEFE s'engage à transmettre chaque année la liste des établissements de niveau lycée à l'ENSAAMA, la liste des personnes en charge de l'orientation dans chaque lycée, le calendrier des forums d'orientation ainsi que des manifestations destinées à informer les élèves sur les études supérieures.

De son côté, l'ENSAAMA s'engage à faire parvenir un document de synthèse à l'AEFE sur ses formations, l'évolution de son offre et ses modalités d'admission. Elle fait également parvenir un bilan annuel des élèves recrutés au sein des établissements de l'AEFE.

Article 3 : Orientation des élèves de l'AEFE

Dans le cadre de sa mission de valorisation de l'enseignement supérieur français, l'AEFE poursuit son action de communication et d'information auprès des établissements de l'AEFE pour leur faire connaître les formations de l'enseignement supérieur français.

L'ENSAAMA et l'AEFE œuvrent conjointement pour favoriser la participation de l'ENSAAMA et de ses établissements aux différentes actions d'orientation des lycées du réseau AEFE :

L'ENSAAMA :

- transmet des documents sous format numérique (brochures, flyers...) présentant ses formations destinés à être diffusés dans le réseau AEFE ;
- participe, à chaque fois que cela est possible, aux forums d'orientation des établissements ;
- organise des présentations spécifiques de ses formations auprès des élèves et de leurs parents en lien avec les lycées AEFE.

L'AEFE :

- favorise la participation de l'ENSAAMA aux journées regroupant chaque année les responsables de l'orientation du réseau AEFE ;
- favorise la participation de l'ENSAAMA aux forums d'orientation et l'organisation de réunions spécifiques d'information sur les formations de l'ENSAAMA au sein de ses établissements. Pour faciliter la tenue de ces réunions, l'AEFE s'engage à mettre en relation en tant que de besoin les chefs d'établissements et les représentants de l'ENSAAMA.
- invite un représentant de l'ENSAAMA à participer à la commission annuelle de sélection des lauréats à la Bourse Excellence-Major.

Article 4 : Communication institutionnelle

Les deux parties s'engagent à communiquer des informations d'ordre général sur leurs actions respectives.

Article 5 : Accueil à l'ENSAAMA des bacheliers issus de l'AEFE

Dans le cadre de la poursuite d'études Post Bac au sein d'un établissement membre de l'ENSAAMA, l'ENSAAMA s'engage à mettre en œuvre tous les moyens permettant d'étudier avec attention la candidature d'un bachelier issu du réseau de l'AEFE.

Article 6: Durée

Cette convention entre en vigueur à la date de signature par les deux parties pour une durée de trois années universitaires à compter de l'année universitaire suivant celle de la signature et pourra être renouvelée par tacite reconduction.

Article 7 : Résiliation et litige

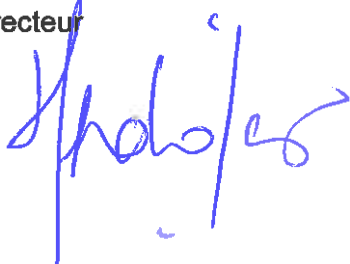
En cas de manquement par l'une des parties à l'une de ses obligations telles que définies aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit, sans qu'il soit besoin de recourir à une décision judiciaire, passé le délai de un mois à compter d'une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec avis de réception restée infructueuse

Au cas où aucune solution amiable ne pourrait intervenir au cours de la phase de conciliation précitée, les Parties conviennent de soumettre tout litige pouvant survenir à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution de la présente convention au Tribunal administratif de Paris auquel il est fait attribution de juridiction par les présentes.

Fait en deux exemplaires originaux, à Paris le 18 novembre 2017

Pour L'ENSAAMA

Laurent SCORDINO-MAZANEC
Directeur



Pour l'AEFE

Christophe BOUCHARD
Directeur



Les maisons

Le Comité Colbert rassemble 81 maisons de tailles diverses, de création ancienne ou récente. Elles partagent les mêmes valeurs et portent l'image de la France dans le monde.

Les membres sont cooptés – et se cooptent annuellement – sur la base de cinq critères : l'ambition internationale, la qualité, la création, la poésie de l'objet, l'éthique.

A.

- [ALAIN DUCASSE AU PLAZA ATHÉNÉE 2000](#)

B.

- [BACCARAT 1764](#)
- [BERLUTI 1895](#)
- [BERNARDAUD 1863](#)
- [CHAMPAGNE BOLLINGER 1829](#)
- [BONPOINT 1975](#)
- [BOUCHERON 1858](#)
- [BREGUET 1775](#)
- [BUGATTI 1909](#)
- [BUSSIÈRE 1924](#)

C.

- [CARON 1904](#)
- [CARTIER 1847](#)
- [CÉLINE 1945](#)
- [CHANEL 1912](#)
- [PARFUMS CHANEL 1924](#)
- [CHÂTEAU CHEVAL BLANC 1832](#)
- [CHÂTEAU LAFITE-ROTHSCHILD 1855](#)
- [CHÂTEAU D'YQUEM 1593](#)
- [CHLOË 1952](#)
- [CHRISTIAN DIOR COUTURE 1947](#)
- [PARFUMS CHRISTIAN DIOR 1948](#)
- [CHRISTIAN LIAIGRE 1985](#)
- [CHRISTOFLE 1830](#)

D.

- [DALLOYAU 1682](#)
- [DELISLE 1895](#)

E.

- [ERCUIS 1867](#)
- [ERES 1968](#)

F.

- [FAÏENCERIES DE GIEN 1821](#)
- [FLAMMARION BEAUX LIVRES 1875](#)
- [EDITIONS DE PARFUMS FREDERIC MALLE 2000](#)

G.

- [GEORGE V 1928](#)
- [GIVENCHY 1952](#)
- [PARFUMS GIVENCHY 1957](#)
- [GUERLAIN 1828](#)
- [LE RESTAURANT GUY SAVOY PARIS 1980](#)

H.

- [HÉDIARD 1854](#)
- [HERMÈS 1837](#)
- [PARFUMS HERMÈS 1948](#)
- [HERVÉ VAN DER STRAETEN 1985](#)
- [HÔTEL LE BRISTOL 1924](#)
- [HÔTEL DU PALAIS 1893](#)
- [HÔTEL PLAZAATHÉNÉE 1911](#)
- [HÔTEL RITZ PARIS 1898](#)

J.

- [JEAN PATOU PARIS 1925](#)
- [JEANNE LANVIN 1889](#)
- [L'ATELIER DE JOËL ROBUCHON ÉTOILE 2010](#)

- [DIANE DE SELLIERS EDITEUR 1992](#)

- [JOHN LOBB 1899](#)

K.

- [CHAMPAGNE KRUG 1843](#)

R.

- [COGNAC RÉMY MARTIN 1724](#)
- [ROBERT HAVILAND & C. PARLON 1924](#)
- [ROCHAS 1925](#)

L.

- [LACOSTE 1933](#)
- [LANCÔME 1935](#)
- [LE MEURICE 1835](#)
- [LENÔTRE 1957](#)
- [LEONARD 1943](#)
- [LONGCHAMP 1948](#)
- [LORENZ BÄUMER JOAILLIER 1992](#)
- [LOUIS VUITTON 1854](#)

S.

- [SAINT-LOUIS 1586](#)
- [S.T. DUPONT 1872](#)

M.

- [LA MAISON DU CHOCOLAT 1977](#)
- [MAISON FRANCIS KURKDJIAN 2009](#)
- [MARTELL 1715](#)
- [MELLERIO dits MELLER 1613](#)
- [MEMBRE HONORAIRE](#)

T.

- [TAILLEVENT 1946](#)

O.

[OUSTAU DE BAUMANIÈRE 1945](#)

V.

- [VAN CLEEF & ARPELS 1906](#)
- [CHAMPAGNE VEUVE CLICQUOT PONSARDIN 1772](#)

Y.

- [YVES DELORME 1845](#)
- [YVES SAINT LAURENT 1962](#)
- [YVES SAINT LAURENT PARFUMS 1962](#)

P.

- [CHAMPAGNE PERRIER-JOUËT 1811](#)
- [PIERRE BALMAIN 1945](#)
- [PIERRE FREY 1935](#)
- [PIERRE HARDY 1999](#)
- [PIERRE HERMÉ PARIS 1996](#)
- [POTEL ET CHABOT 1820](#)
- [LES PRÉS D'EUGÉNIE 1974](#)
- [PUIFORCAT 1820](#)

Réseau International des écoles partenaires

L'ENSAAMA entretient un large réseau d'écoles internationales :

- pour les partenariats ERASMUS en Europe (un semestre durant le cursus supérieur)
- les Partenariats hors Europe (accords bilatéraux pour un semestre)
- les workshops ponctuels collaboratifs (projets communs en cours de formation)
- en poursuite d'étude après un BTS ou un DSAA.

ALLEMAGNE Hochschule Trier - Trier University of Applied Sciences
 Hochschule für Gestaltung Schwäbisch Gmünd
 Hochschule Wuerzburg-Schweinfurt
 Georg-Simon-Ohm-Hochschule für angewandte Wissenschaften
 Fachhochschule Nürnberg (CV)
 Ludwig-Maximilians-Universität München
 UDK, Université des Arts de Berlin.

AUTRICHE Fachhochschule Salzburg GMBH
 FH Joanneum - University of Applied Sciences, Graz
 New Design University, St Pölten

BELGIQUE LUCA School of Arts, campus Sint-Lukas Brussel

DANEMARK DSKD, KOLDING

ESPAGNE ELISAVA, Escola Superior de Disseny, Barcelona
 Escuela de Arte y Superior de Diseño de Valencia
 IED Madrid / Barcelona

ESTONIE Estonian Academy of Arts, Tallinn

FINLANDE Aalto University School of Arts, Design and Architecture

GRECE TEI of Athens

HONGRIE Moholy-Nagy Művészeti Egyetem (MOME), Budapest

Réseau International des écoles partenaires

IRLANDE	DIT Dublin
ITALIE	Politecnico di Milano IED Milan
LITUANIE	Vilnius College of Design
NORVEGE	Bergen Academy of Art and Design
PAYS BAS	Design Academy Eindhoven
PORTUGAL	ESAD Porto IADE Lisbonne
ROYAUME-UNI	Camberwell College of Arts, London Napier University, Edinburgh Central Saint Martins College of Art and Design, Londres
SLOVAQUIE	Academy of Fine Arts and Design (AFAD), Bratislava
CHILI	Universidad Diego Portales, Santiago Universidad del Desarrollo, Santiago
CANADA	UQÀM Montréal UdM Université de Montréal
SUISSE	Hochschule Für Gestaltung Und Kunst Zürich ECAL, École cantonale d'art de Lausanne, Lausanne